

Addendum INFO ENDURO 2020

Un aperçu des renseignements les plus importants :

Catégories et groupes

Les Classes :

E1 : Jusque 250cc 2-Temps et 4-Temps

E2-3 : Plus de 250cc 2-Temps et 4-Temps

Open : Toutes cylindrées confondues.

Sur les épreuves se déroulant à l'étranger, le règlement du pays visité sera d'application en ce y compris le règlement particulier de l'épreuve.

Les Catégories :

1. Randonneurs : Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 18 ans minimum, porteur d'une licence annuelle ou porteur d'une licence une manifestation délivrée sur place par la Commission Sportive. (Voir annexe technique). Et pour autant que celui-ci n'ait pas détenu de licence autre que randonneur les années précédentes. **Cylindrée Libre dans le respect de la législation Belge. La Cylindrée doit être adaptée au permis de conduire. Les Randonneurs rouleront ensemble, toutes cylindrées groupées.**

2. Motos Ancêtres : Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 18 ans minimum, porteur d'une licence annuelle ou porteur d'une licence une manifestation délivrée sur place par la Commission Sportive. (Voir annexe technique). **Cylindrée Libre dans le respect de la législation Belge. La Cylindrée doit être adaptée au permis de conduire. Les Motos Ancêtre rouleront ensemble, toutes cylindrées groupées.**

Motos Ancêtre Vintage :

Motos admises au départ : Toutes cylindrées à partir de 50 cc et équipées de 2 freins à tambour, 2 amortisseurs arrière et refroidissement à air.

Cross Endurisée : REFUS de départ.

Motos Ancêtre Evolution :

Motos admises au départ : Toutes cylindrées à partir de 50 cc.

La date d'immatriculation est limitée au 31/12/1990 inclus, (voir certificat d'immatriculation).

Cross Endurisée et motos immatriculées à partir du 01/01/1991 = REFUS de départ dans la classe moto ancêtre Evolution.

3. Motos Electrique :

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 18 ans minimum, porteur d'une licence annuelle ou porteur d'une licence une manifestation délivrée sur place par la Commission Sportive. (Voir annexe technique). Toutes puissances groupées

4. 50cc :

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 16 minimum et sans limite d'âge. Catégorie réservée uniquement aux machines 50cc avec certificat de conformité et homologuée C8.

5. Girls : Open

Catégorie accessible à toute conductrice, détentrice d'une licence annuelle ou porteuse d'une licence une manifestation délivrée sur place par la Commission Sportive. (Voir annexe technique). **Cylindrée Libre dans le respect de la législation Belge. La Cylindrée doit être adaptée au permis de conduire. Les Girls rouleront ensemble, toutes cylindrées groupées.**

6. Youth 125cc :

Catégorie ouverte aux pilotes âgés entre 15 ans et 18 ans maximum à la prise de la licence de l'année des compétitions. **La catégorie Youth 125cc est ouverte aux pilotes étrangers titulaires d'une licence adéquate (Europe Open au minimum). Ces pilotes seront repris au CB. Cylindrée 125cc** uniquement. Les licences une manifestation ne sont pas acceptées.

7. Juniors :

Catégorie accessible à tout pilote âgé entre **24 ans minimum et 39 ans maximum**, porteur d'une licence annuelle ou porteur d'une licence une manifestation délivrée sur place par la Commission Sportive. (Voir annexe technique). **Cylindrée Libre dans le respect de la législation Belge. La Cylindrée doit être adaptée au permis de conduire.**

Catégorie ouverte aux pilotes licenciés Enduro Juniors du **CB 2019. (39 ans max) et obligatoire pour les 3 premiers pilotes randonneurs du CB 2019.**

Accès facultatif pour les autres pilotes Randonneurs, **Gentlemen** et Espoirs de plus de 24 ans.

8. Gentlemen : Open

Catégorie accessible et obligatoire à tout pilote **âgé entre 40 et 49 ans maximum**, porteur d'une licence annuelle ou porteur d'une licence une manifestation délivrée sur place par la Commission Sportive. (Voir annexe technique).

Cylindrée Libre dans le respect de la législation Belge. La Cylindrée doit être adaptée au permis de conduire. Les Gentlemen rouleront ensemble, toutes cylindrées groupées.

9. Experts : Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé de **plus de 50 ans**, porteur d'une licence annuelle ou porteur d'une licence une manifestation délivrée sur place par la Commission Sportive. (Voir annexe technique). **Cylindrée Libre dans le respect de la législation Belge. La Cylindrée doit être adaptée au permis de conduire.**

Les Experts rouleront ensemble, toutes cylindrées groupées.

10. Nationaux :

Catégorie accessible à tout pilote âgé entre **24 ans minimum et 39 ans maximum**, porteur d'une licence annuelle ou porteur d'une licence une manifestation délivrée sur place par la Commission Sportive. (Voir annexe technique).

Cylindrée Libre dans le respect de la législation Belge. La Cylindrée doit être adaptée au permis de conduire.

Catégorie ouverte aux pilotes licenciés Enduro Nationaux du **CB 2019 (39 ans max)**. Obligatoire pour les 3 premiers pilotes scratch du C.B. Juniors **2019**. Accès facultatif pour les autres pilotes Juniors, **Gentlemen** et Espoirs de plus de 24 ans. Catégorie ouverte aux pilotes Inters Enduro non-licenciés **depuis 5 ans**, ainsi qu'aux pilotes licenciés Inters dans d'autres disciplines motocyclistes excepté le Motocross (idem pilote Inter enduro).

11. Espoirs :

Catégorie accessible aux pilotes dont l'âge est compris entre 18 et 23 ans maximum, porteur d'une licence annuelle ou porteur d'une licence une manifestation délivrée sur place par la Commission Sportive. (Voir annexe technique).

Cylindrée Libre dans le respect de la législation Belge. La Cylindrée doit être adaptée au permis de conduire.

- **Espoir 125cc** : Classe obligatoire pour les pilotes âgés de 18 à 19 ans accompli **et accessible aux pilotes âgés de 20 à 23 ans accompli. Cylindrée obligatoire 125cc.** Cylindrée de la machine adaptée au permis de conduire et dans le respect de la législation Belge.
- **Espoir E1-2-3** : Classe ouverte aux pilotes âgés de 20 à 23 ans accompli. Cylindrée de la machine adaptée au permis de conduire et dans le respect de la législation Belge.

12. Inters :

Catégorie accessible à tout pilote porteur de la licence Enduro Inters **2019** ainsi qu'aux pilotes Inters de toutes les autres disciplines et des autres fédérations, porteur d'une licence annuelle ou porteur d'une licence une manifestation délivrée sur place par la Commission Sportive. (Voir annexe technique). Obligatoire pour les 3 premiers pilotes Scratch du C.B Nationaux **2019** et le champion Espoir **2019**.

La catégorie Inter est ouverte aux pilotes étrangers titulaires d'une licence adéquate (Europe Open au minimum). Ces pilotes seront repris au CB. Cylindrée libre dans le respect de la législation Belge. La Cylindrée doit être adaptée au permis de conduire.

13. Inters Prestige : Open

Catégorie obligatoire pour les 7 premiers pilotes Prestige du classement général Prestige Scratch 2019. **Les 3 premiers pilotes Inters scratch classés en 2019 montent en Prestige. Les pilotes Inters classés entre la 4^{ème} et la 10^{ème} place en 2019** peuvent faire la demande pour intégrer cette catégorie. La décision d'accepter ou non le pilote est laissée à l'appréciation du GTE. **Cette catégorie comptera au maximum 15 pilotes.** Le directeur de course de l'épreuve pourra accorder une Wildcard à 2 pilotes non licenciés maximum/épreuve, ceux-ci ne marqueront pas de points au championnat de Belgique. **Cylindrée Libre dans le respect de la législation Belge. La Cylindrée doit être adaptée au permis de conduire. Les Inters prestige rouleront ensemble, toutes cylindrées groupées.**

Définition des limites d'âges

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur et doit être atteinte au moment des premières vérifications techniques de la manifestation en question. La limite d'âge maximum pour chaque discipline se termine à la fin de l'année en cours durant laquelle le coureur atteint l'âge maximum de la classe en question. (Article 10 Code Sportif FMB).

Plaques-numéros pour pilotes licenciés :

Le numéro de course sera attribué avec la licence. La plaque frontale et les 2 plaques latérales du motorcycle doivent respecter les conditions suivantes : couleur du fond de plaque et des chiffres par catégorie comme repris ci-dessous

Catégorie	Numéros de course	Couleur du Fond	Couleur des Chiffres
Prestige	1 à 13	Jaune	Noirs
Inters	14 à 99	Jaune	Noirs
Espoirs	100 à 199	Jaune	Rouges
Nationaux	200 à 299	Rouge	Blancs
Gentlemen Open	300 à 399	Noir	Blancs
Experts Open	400 à 499	Blancs	Rouge
Juniors	500 à 599	Blancs	Noirs
Randonneurs Open	600 à 799	Vert	Blancs
Girl Open	800 à 899	Mauve	Blancs
50 – Youth 125 – moto classique Open	800 à 899	Bleu	Blancs
Licences 1 jour	900 à 999		

Le numéro de course pour les catégories Prestige et Inters est attribué en fonction du classement scratch de l'année précédente.

Pour les autres catégories, les numéros de course attribués en **2019** seront réservés jusqu'au **15/02/2020**. A partir de **16/02/2020** les numéros seront libérés et disponibles pour tout autre demandeur d'une licence annuelle.

Engagements : inscriptions au préalable

Les participants doivent s'inscrire via le site <http://www.fmb-bmb.be> au plus tard deux semaines avant l'épreuve. Ce délai peut être modifié à la hausse (+ de deux semaines) par l'organisateur en accord avec le secrétariat FMB-BMB. Les frais de participation sont fixés à 60 € pour les épreuves comprenant 1 étape spéciale. Le club organisateur est en droit de majorer le prix de l'inscription de 10 € par spéciale supplémentaire.

Sur les épreuves se déroulant à l'étranger :

Le pilote se conformera aux modalités d'inscription ainsi qu'aux règlements du pays visité en ce y compris le règlement particulier de l'épreuve.

Championnat de Belgique : En fin de saison les titres suivants seront attribués :

Inter Prestige : Scratch uniquement.

Inters : E1 - E2-3 + Scratch

Espoirs : 125cc – E1-2-3 + Scratch

Nationaux : E1 - E2-3 + Scratch

Juniors : E1 - E2-3 + Scratch

Gentlemen : Scratch uniquement.

Experts : Scratch uniquement.

Randonneurs : Scratch uniquement.

Youth 125cc : Scratch

50 cc

Girls : Open. Toutes cylindrées groupées

Motos Electrique : Toutes puissances groupées

Motos Ancêtres : Vintage (1^{ère} place) – Evo (1^{ère} place) – Scratch.

Changement de catégorie :

Vers catégorie supérieure : A la demande du pilote ou imposé par le Groupe de Travail Enduro.

Vers catégorie inférieure : Tout pilote Inter, Nationaux, Junior désireux de descendre de catégorie est autorisé à en faire la demande auprès du GTE en fin de saison. Seuls les 5 derniers classés pourront y prétendre. Chaque cas fera l'objet d'une étude, et la décision finale d'acceptation sera laissée à la discrétion du GTE.

Tout changement de groupe à la demande du pilote sera autorisé moyennant adaptation de la licence auprès du secrétariat de la fédération affiliée concernée jusqu'au plus tard le lundi précédent l'épreuve et moyennant paiement des frais administratifs. Pour les délais et coûts, s'adresser à votre fédération affiliée. Un pilote ne peut concourir que pour un championnat par saison. Au moment de son changement de catégorie, il devra confirmer son choix.

Autres changements importants pour 2020

- Classes et cylindrées : E1 : Jusque 250cc 2T et 4T --- E2-3 : Plus de 250cc 2T et 4T
- Changement des limites d'âges en Gentlemen, Experts, Juniors et Nationaux (voir catégories et groupes ci-dessus)
- Catégorie Espoirs :
- La classe Espoir E1 disparaît au profit de la création d'une classe **Espoir 125cc** pour les pilotes de 18 ans minimum et de 23 ans maximum. Cylindrée de 125cc obligatoire.
La classe **Espoirs E1-2-E3** sera accessible à tout pilote âgé de **20 ans** minimum et de 23 ans maximum. Cylindrée de la machine adaptée au permis de conduire dans le respect de la législation Belge.
- Championnat de Belgique : le classement final du championnat de Belgique sera calculé sur le système X-1 pour toutes les catégories. Le plus mauvais résultat sera retiré pour l'établissement du classement lors du calcul final. (Art. 4.14)

Contrôle vitesse – sanctions : A la demande du club organisateur, Un speed gun et/ou un panneau d'info vitesse sera utilisé par un officiel pour contrôler la vitesse. Dans une zone réglementée par l'organisation (Ex : Zone 30km/h) :

- A la première infraction constatée, le pilote se verra infligé une pénalité de 1 minute si la vitesse instantanée mesurée n'excède pas 10 km/h.
- A la seconde infraction constatée le pilote sera mis hors course.
- Si dès la première infraction la vitesse instantanée mesurée dépasse les 10km/h, le pilote sera mis hors course.
Aucun appel n'est possible contre le résultat de ce contrôle.

Etapas spéciales :

- **ATTENTION :** En sortie de spéciale, le pilote continuera sa route sur une distance de minimum 20 mètres jusqu'à l'aire de détente prévue afin de dégager la sortie. Tout arrêt du pilote ou présence d'assistant entre la sortie de la spéciale et la zone de « détente » sera sanctionné par une pénalité de 1 minute à la première infraction. En cas de récidive, la mise hors course sera d'application.

Respect Environnement : rappels

L'utilisation d'un tapis environnemental est obligatoire. En cas de non utilisation, la sanction suivante est prévue : 5 minutes de pénalité. Attention la FMB n'a plus de stock de tapis environnemental. Les coureurs devront les acheter directement auprès des différents fournisseurs.

Protection des yeux : Le port des visières jetables (tear off's) est interdit. En cas de non respect, la sanction suivante est prévue : mise hors course

Promotions enduro 2020 :

Randonneurs vers Juniors : Henrard Philippe (767), De Vleeschouwer Jean-Paul (783), Huybrechts Ward Christophe (769)

Juniors vers Nationaux : Bargibant Christopher (575), Bebronne Jérémy (598), Haxhe Olivier (597)

Nationaux vers Inters : Gauniaux Frédéric (264), Fryns Ronny (285), Dumont Teddy (274)

Espoirs vers Inters : Derycke Lucas (157)

Inters vers Prestige : Warengien Maxime (74), Van Hoof Mathias (12), Herinne Jérémy (13)

Pour la catégorie Prestige les coureurs suivants sont rétrogradés en Inter : Martiny Jérôme (6), Gauniaux Kevin (4), Willems Erik (89).

Licence Europe Open :

Il n'y aura qu'un type de licence, la licence Europe Open. Cette licence permettra aux coureurs de participer aux épreuves inscrites au calendrier FMB et FIM Europe et comprend également une assurance individuelle lors des entraînements en Europe. Tous les licenciés enduro sont assurés (assurance individuelle accident) :

- Lors de leur participation aux épreuves inscrites au calendrier FMB (en Belgique et à l'étranger)
- Lors de leur participation à des épreuves à l'étranger inscrites au calendrier Open de la FIM Europe (site web : www.fim-europe.com – rubrique sport – Enduro– open calendar)
- Lors de leur participation à des entraînements libres en Belgique et à l'étranger

La FMB, la VMBB et la FMWB ont développé une application digitale pour les demandes de licences de types sportives et loisirs. Vous pouvez installer cette application "My FMB-BMB" sur votre ordinateur ou laptop en utilisant le lien publié sur la page d'accueil de la FMB ou via le lien suivant : <http://fmb-bmb.magelan.be/>
L'application sera également prochainement disponible sur tablette (via Apple et Google play store).

Les demandeurs d'une licence 2020 annuelle doivent être en ordre (dossier complet rentré à la FA et paiement enregistré par celle-ci) pour le **lundi midi** avant une épreuve qui se déroule le week-end suivant.

Consultez le règlement complet bientôt sur www.fmb-bmb.be

ATTENTION : Nous souhaitons rappeler que les 'suiveurs – spectateurs' ne sont pas autorisés sur le parcours des épreuves enduro (routes en dehors de la voie publique). Des contrôles par les agents de la DNF sont possibles.